

Cycle de séminaires d'information - débat

Séminaire n°5 et final : Bilans et perspectives

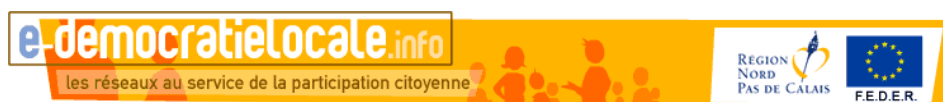
Vendredi 02 juin 2006 à Lille – Espace international

Compte-rendu

Sommaire :

0. Mot de conclusion	2
1. Bilan de DREAM2 par la Région	3
2. Présentation d'initiatives exemplaires.....	5
2.1 Le budget municipal en ligne à Oignies	5
2.2 Le dialogue élus – élèves dans la CC d'Action Fourmies et environs	8
2.3 Le débat public sur l'éolien dans la CC de l'Atrébatie	10
3. Eclairages d'experts	14
3.1 Loïc Blondiaux (Sc. Pô Lille et Paris)	14
3.2 Hubert Guillaud (rédacteur en chef Internet Actu)	14
4. Nouvelles perspectives régionales.....	15
4.1 Enseignements	15
4.2 Perspective, un axe d'intervention de la stratégie régionale	16

Toujours à votre disposition le site et la lettre ressource sur la e-démocratie :



0. Mot de conclusion

Madame, Monsieur,

Nous voici au terme du projet DREAM2. Ce projet avait pour ambition d'explorer ce champs nouveau qu'est celui des usages des TIC au service de l'amélioration des relations élus – citoyens et de la participation citoyenne.

L'objectif était novateur, car aucune autre Région française n'était encore intervenue dans ce domaine aux confluent de l'évolution, lente, mais profonde, de la démocratie locale et de l'intégration des TIC dans les relations aux habitants. Ce n'est donc pas un hasard si cette action a été soutenue par la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projet « Actions Innovatrices » du FEDER ; sans ce soutien sûrement, la Région n'aurait peut être pas franchit ce pas, pas aussi vite et de manière volontaire. Je remercie donc la Commission européenne pour cette aide décisive.

L'heure était donc au bilan ce vendredi 02 juin : les actions prévues ont-elles été menées, dans des conditions adaptées et avec quels résultats ? cet usage des TIC a-t-il vraiment un sens en cela qu'elles apportent une valeur ajoutée vers une démocratie locale plus ouverte, laissant plus de place, à plus de citoyens ? y a t-il pertinence à ce que la Région continue d'intervenir dans ce champs ?

A cela nous pouvons désormais le dire, les réponses sont oui.

D'abord le bilan des actions est bon : les séminaires ont attiré entre 45 et 70 collectivités, avec un taux de satisfaction très élevé ; le site e-democratielocale.info et sa lettre ont été largement visités et exploités ; le soutien aux territoires pilotes a permis d'explorer in vivo ce type de projet et d'aider à l'émergence d'initiatives exemplaires. Par ailleurs je citerai aussi le succès de la manifestation organisée à Bruxelles réunissant pour la première fois des autorités régionales européennes sur leur rôle pour la e-démocratie.

Ensuite, cette période nous a permis collectivement, de séminaire en séminaire, de pages du site en lettre d'information, de découvrir des initiatives qui non seulement nous montrent que cet usage des TIC est possible, qu'il peut concerner tous les types de collectivités, mais surtout que les effets sont au rendez-vous. Je ne reprendrai que l'exemple du débat sur l'éolien, mais nous en avons découvert bien d'autres. Il a fait la démonstration claire du fait qu'internet, les TIC, quant ils sont employés avec intelligence, sont plus que des outils de complément d'information, ils contribuent à l'élaboration d'un débat public de plus grande qualité et d'une meilleure appropriation des choix publics.

Cet usage des TIC est définitivement sorti de la science fiction, il est en passe de s'ancrer progressivement dans les pratiques locales d'information, de consultation, de concertation.

S'il reste encore à développer plus avant les méthodes qui garantiront le succès de ces démarches (même si déjà les bases sont là) il reste aussi, et c'est peut être là l'essentiel, à faire plus largement connaître ces usages des TIC aux acteurs en charge de la concertation qui sont au départ plutôt éloignés des outils numériques.

C'est en tout cas la volonté de la Région et c'est la motivation de la suite qui est donnée à DREAM2 : DREAM+. Peut être n'est ce pas là un titre novateur, mais il traduit bien le souhait qui est le nôtre de s'appuyer sur l'expérience acquise et d'amplifier le mouvement pour créer une dynamique de soutien à l'émergence de cet usage.

DREAM2 est donc maintenant terminé, vive DREAM+, et nous vous donnons rendez-vous en novembre 2006 pour vous présenter plus en détail cette nouvelle action et les modalités d'intervention qui n'ont été qu'esquissées dans ce séminaire.

Très cordialement votre.

Georges Bisiaux
Chef du service Nouvelles Technologies

1. Bilan de DREAM2 par la Région

Dans un esprit de service public, la Région souhaitait rendre compte publiquement des résultats de ce projet exploratoire.

Origines et motivations

En 2002-2003 lors de la conception et du lancement du projet la Région, comme encore aujourd'hui, avait la volonté d'approfondir son soutien en direction des collectivités locales. En particulier si le développement des services publics en ligne semblait promis à un développement assez rapide, l'usage des TIC au service des relations citoyens – élus ou citoyens – citoyens semblait incertains, malgré l'évidence des enjeux.

Les Actions Innovatrices du FEDER de la Commission européenne ont donc été une opportunité.

En effet cet appel à projets régionaux permettait de lancer des actions précisément n'ayant pas un environnement stable, des garanties de résultats assurées, mais pouvant déboucher vers des interventions publiques, en cas de succès, qui soient durables et profitables au plus grand nombre.

C'est dans ce cadre, avec ce soutien financier à hauteur de 60% du FEDER, que la Région a défini et mené DREAM2 comme une action exploratoire.

Objectifs et approche

Il s'agissait de cibler en priorité les acteurs clefs de la démocratie locale : les élus et agents des collectivités locales.

L'objectif était de leur faire connaître ce que permettent désormais les TIC en matière de citoyenneté, de participation, de transparence dans l'action publique.

Il s'agissait aussi d'explorer collectivement ce qui semble possible, faisable, d'identifier les chemins prometteurs et les écueils à anticiper. Mais surtout il fallait sous-peser le potentiel réel de ces outils pour démocratiser la démocratie, au-delà d'une simple numérisation des pratiques existantes, voire de l'accélération des dérives existantes.

L'un des enjeux pour la Région était aussi de se poser la question de la pertinence d'une intervention durable dans ce domaine.

Pour cela ce sont 200 k euros et 2 ans de travail qui ont été mis à disposition du projet.

Plan d'actions

Avec ce temps et ces moyens, la Région a organisé un cycle de séminaire, dont le présent est le cinquième.

A aussi été mis en place un site internet e-democratielocale.info et sa lettre électronique.

Ces actions visaient l'information des publics cibles quant aux initiatives existantes et quant à leurs effets. Autant qu'un objectif de sensibilisation, il s'agissait aussi de faciliter la mutualisation des retours d'expérience, la montée en compétence des acteurs de notre région.

En parallèle, la Région a souhaité soutenir cinq initiatives locales pilotes. L'objectif était ici double : explorer in vivo le développement d'un projet de ce type et contribuer à augmenter le nombre d'initiatives exemplaires pouvant contribuer à la valorisation du sujet.

Bilan des séminaires

Deux d'entre eux ont été généraliste le dernier de ce jour, et le premier en ouverture du cycle à Dunkerque en présence de M. Delebarre.

Les autres ont permis d'explorer plus en profondeur des sous thèmes comme l'information publique en ligne, les consultations, la concertation, la parole citoyenne...

En moyenne 75 personnes se sont inscrites à ces séminaires et 65 étaient présentes.

Le taux de satisfaction était très bon (50% de tout à fait satisfaits » des présentations faites).

On a surtout constaté une évolution très nette des questions posées par la salle : de candides au premier séminaire, elles étaient véritablement pointues et pertinentes dans les derniers séminaires.

Mais, concernant particulièrement cette action et son objectif de sensibilisation, une évaluation externe est en cours.

Bilan du site et de la lettre

Ce site contient désormais 350 pages environs, en 12 mois d'activité, et 90% de ces pages sont des accès facilités à des initiatives locales en Nord – Pas de Calais comme ailleurs.

Le nombre moyen de visiteurs par mois est de l'ordre de 3500 à 4000, avec par exemple une pointe en mars 2006 à 4900.

La lettre quant à elle a été éditée à 11 reprises en destination de 330 abonnés.

Bilan des actions locales pilotes

Deux initiatives sont ici présentées et des analyses sont en cours pour comprendre ce qui a permis leur développement ou ce qui a limité le développement de certaines autres.

On notera cependant la grande variété des niveaux de développement de ces initiatives dont certaines sont restées en l'état de projet encore à ce jour, surtout pour des raisons dépassant le projet et lié au portage du sujet pris pour l'expérimentation.

On pourra aussi noter la diversité des types d'initiatives : information et transparence autour d'un chantier de rénovation urbaine, expression et écrit public en ligne, conseils de quartiers en ligne, consultation sur le futur site internet municipal, dialogue et éducation civique entre élus et élèves de primaire, concertation et débat public autour de l'implantation d'éoliennes.

Visibilité régionale, nationale et européenne

Que l'action de la Région soit connue est une chose, mais l'important est ici que cette notoriété aide d'une part à faire connaître des initiatives de notre région, mais aussi aide à légitimer des demandes de moyens supplémentaires pour continuer à soutenir des initiatives locales.

2. Présentation d'initiatives exemplaires

Sont ici repris les documents transmis par le porteur de chaque projet et ayant été présentés ou distribués le jour du séminaire.

On pourra retrouver sur le site du projet l'ensemble de ces contributions

http://www.e-democratielocale.info/UPLOAD/rubrique/pages/67/67_rubrique.php

2.1 Le budget municipal en ligne à Oignies



- **Brève introduction sur Oignies et sa démarche numérique**

Oignies, une commune en reconversion

Oignies est une commune de 10 000 habitants du Pas-de-Calais située à équidistance de Lille et de Lens et appartient à la Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin. Au cœur de l'ancien bassin minier, Oignies poursuit aujourd'hui sa reconversion que ce soit dans les domaines économique, culturel ou urbain. La population historiquement composée de familles et d'anciennes familles ouvrières est actuellement en plein bouleversement avec l'arrivée de jeunes couples actifs de la métropole lilloise qui trouvent à Oignies un cadre de vie agréable – plus de 20% du territoire est constitué d'espaces verts – ainsi que des prix plus attractifs au niveau de l'habitat.

La création de la zone d'aménagement concertée de la « Maille Verte » devrait voir la construction de près de 500 logements mixtes dans les huit prochaines années et apporter un surcroît de population. La tendance constatée concernant la modification sociologique de la population devrait alors se confirmer et même s'amplifier. Il est donc nécessaire de s'adapter aux modes de vie et aux besoins de ces nouvelles catégories de population et notamment en ce qui concerne le développement des services numériques.

Oignies, sur la voie de la gouvernance électronique

La ville de Oignies a engagé une réflexion portant sur la création d'un site internet dès 2001 et celui-ci est devenu une réalité en janvier 2002. Perçu dans les premiers mois de son existence comme un site de communication (actualités, informations périodiques), il a rapidement évolué vers un véritable service public en ligne, offrant des informations administratives ainsi que des possibilités d'échange par courriel avec les élus et les services et également la possibilité de réaliser certaines formalités par voie électronique (demande d'extrait d'acte d'état civil, demande d'intervention des services techniques...).

Le développement des fonctions de gouvernance électronique s'est fait au cours du premier trimestre 2005 avec l'ouverture d'un cybercentre regroupant une dizaine d'ordinateurs, la mise en place d'un forum électronique (système de contrôle uniquement *a posteriori*), la diffusion en ligne des vœux du Maire et le co-marquage avec le site « service public ».

Face à l'ampleur du champ de la gouvernance électronique, il a été décidé de rédiger un schéma directeur sur les nouvelles technologies et leurs usages (*Plan de Développement de l'Administration et de la Démocratie Electroniques*) englobant à la fois l'aspect qualitatif de la relation entre administration et administrés et l'aspect modernisation des services municipaux. L'aspect démocratie électronique figure également en bonne place avec des dossiers d'informations sur les grands projets locaux (nouvelles technologies, PLU) couplés à des espaces de débat (forum électronique, chat citoyen). Des questions sur l'accessibilité se sont également posées, une vocalisation du site a été récemment mise en place pour les déficients visuels et un accompagnement des personnes âgées a été pensé avec des séances de formation et la mise à disposition d'ordinateurs au foyer des personnes âgées.

- **Budget en ligne**

Enjeux

Le budget est communément considéré comme un sujet technique, pointu, aride, perçu comme réservé aux spécialistes de la question. Dans le même temps, le débat budgétaire et le vote du budget constituent

des moments importants de la vie démocratique d'une commune puisque c'est à cette période que sont décidées les orientations générales de la politique locale.

Ainsi, s'est posée la problématique de savoir comment il était possible – en utilisant les outils numériques – d'intéresser les citoyens à ce sujet.

Comment rendre intelligibles et attractives aux citoyens les informations budgétaires ? Mais aussi comment engager un débat avec eux sur ce sujet ?

Rendre intelligible et attractive l'information budgétaire

Dès 2005 la commune a fait le choix d'adopter une démarche pédagogique concernant l'information budgétaire. Un dossier d'information a été constitué – en lien avec l'adjoint aux finances – mettant à la disposition des citoyens des informations budgétaires claires et vulgarisées. La présentation des informations a particulièrement été soignée avec la mise à disposition de tableaux synthétiques et de plusieurs graphiques de façon à rendre le dossier attractif.

La présentation du budget et son vote ont été enregistrés en vidéo et diffusés juste à la fin du conseil municipal sur le site internet, permettant ainsi aux personnes qui n'ont pu assister au conseil municipal de prendre néanmoins connaissance des débats.

Il y a également ici un aspect « marketing ». La mise en ligne de vidéo – initiative perçue comme originale – suscite toujours l'intérêt des citoyens, et entraîne une fréquentation plus forte du site internet. L'ambition, avec de tels événements, est de générer du trafic sur le site internet avec l'objectif que les citoyens découvrent par la même occasion les autres services et informations disponibles sur le site municipal.

Instaurer un débat citoyen sur le budget

Concernant l'aspect informationnel, la démarche 2006 est assez similaire à la démarche 2005. Des informations pédagogiques, simplifiées – tout en restant fidèle à la réalité – ont été publiées. Les informations concernent bien entendu le budget communal mais dans une optique d'éducation citoyenne des informations générales sur le budget des collectivités territoriales ont été diffusées. Cette année un nombre plus important de graphiques a été publié et le diaporama présenté en commission des finances a été mis en ligne. La transparence ici est totale. Il ne s'agit pas de faire de la transparence pour la transparence en elle-même, mais plutôt de fournir des informations intelligibles et utiles aux citoyens.

Quelques jours avant le vote du budget, alors que celui-ci était quasiment bouclé, un débat électronique en direct a eu lieu sous la forme d'un chat citoyen entre l'adjoint au Maire chargé des finances et les internautes. Ce chat d'une heure, sur lequel la discussion est libre (aucun contrôle des messages *a priori*, simplement la possibilité de déconnecter un utilisateur malveillant), a permis un échange de qualité entre l'élu et quelques internautes de la ville. Désormais le chat est archivé sur le site internet.

Quelques exemples de message

- « Pouvez-vous me dire si la dette est énorme pour une ville comme Oignies? »
- « Quels sont les principaux investissements prévus par la commune et quel est l'ordre de priorité de ceux-ci pour l'année 2006 ? »
- « Quel est le plus gros poste de dépenses de fonctionnement ? »
- « Comment se répartissent les agents des services municipaux »

• **Analyse, bilan et perspectives**

L'apport des nouvelles technologies

Puisque c'est ici notre préoccupation majeure, nous pouvons nous demander en quoi les nouvelles technologies et les usages qui en découlent ont apporté une plus value au débat démocratique ?

Celles-ci ont d'abord permis de mettre une masse d'informations relativement importante en accès permanent à tous les citoyens. Dans les années précédentes, des efforts avaient déjà été faits en publiant des éditions spéciales du journal municipal, mais celles-ci ont une durée de vie limitée et se heurtent à une limite quantitative de données. De cette façon, le site internet permet une diffusion plus large de l'information. Mais surtout, l'élément principal réside en la possibilité de coupler information et débat. L'usage des TIC a permis de donner la parole aux citoyens sur un sujet sur lequel ils ne s'expriment pas habituellement, clairement ici la démocratie participative a fait un pas en avant grâce au numérique.

Bilan

Le bilan de l'opération est globalement positif. Parmi les éléments significatifs, il est possible d'évoquer le taux d'accès relativement important au dossier d'information (parmi les 15 pages les plus consultées fin mars / début avril). Du point de vue informationnel, l'opération peut donc être considérée comme réussie.

Sur la question du débat, le chat citoyen a connu un succès mesuré, la fréquentation de celui-ci se situe dans la moyenne des autres chats. Ce qui au final ne concerne que quelques personnes dans la commune. De ce point de vue de gros progrès sont encore à réaliser et les opérations de débat en direct restent, pour le moment, embryonnaires. Il convient cependant de rappeler la nouveauté que constitue cette action. C'est la première fois que les citoyens sont consultés aussi bien *off* que *on line* sur le budget. Une appropriation de cette parole donnée se fera probablement mais un temps d'adaptation est nécessaire.

Cependant, il faut souligner la qualité des débats. Les questions posées étaient pertinentes et révélaient une connaissance assez bonne de la réalité des finances locales, alors que les chatteurs présents n'étaient, à l'origine, pas des spécialistes de finances publiques. Il est également à noter que les citoyens-chatteurs étaient jeunes (moins de 30 ans).

Perspectives

La population jeune – si l'on prend comme indicateur le taux de participation aux élections – est globalement moins impliquée dans la vie citoyenne que ne l'est la population adulte voire la population âgée.

Alors que l'Internet et les TIC sont des outils avec lesquels la population jeune est familière, n'y a-t-il pas ici un moyen de rééquilibrer le jeu démocratique et/ou de susciter l'intérêt des jeunes en utilisant des outils en rapport avec leur mode de vie ? Les outils numériques ne représentent-ils pas un moyen de résorber – ne serait-ce que partiellement – ce qu'il est convenu d'appeler la fracture démocratique, la crise de la représentation politique ?

A contrario, le fait que les personnes âgées soient moins familières avec ces outils n'entraîne-t-il pas un risque de fracture citoyenne numérique discriminant une autre population ?

Le monde numérique ne représente-t-il pas un risque d'une fracture démocratique plus importante que dans la vie non numérique ?

La combinaison des outils traditionnels de la démocratie avec les « nouveaux » outils de la démocratie électronique peut-elle constituer une solution pour avancer vers un système politique plus démocratique ?

Questions – réponses :

- Une intervention de Villeneuve d'Ascq, qui a déjà mené elle aussi une action en ligne relativement à son budget, fait ressortir l'importance de la communication par des canaux habituels pour faire connaître les actions en ligne. L'absence de cette communication est dommageable au succès des actions en ligne. La synergie des outils semble agir dans les deux sens entre en et hors ligne.
- Une autre intervention de la représentante de la Commission européenne fait aussi apparaître que dans ce cas de Oignies, comme dans d'autres, l'âge des utilisateurs des outils numériques et différent de l'âge des personnes habituellement présentes aux réunions publiques. Une approche différenciée, à chaque cible, son outil adapté, semble donc nécessaire pour élargir le nombre et la variété des citoyens actifs ou réactifs dans les débats publics.

Contact :

Arnaud Flanquart, chef de projet

<http://www.oignies.fr>

arnaud.flanquart@wanadoo.fr

2.2 Le dialogue élus – élèves dans la CC d'Action Fourmies et environs

Site d'échanges citoyens et de pédagogie civique
« www.japprenslademocratie.net »



• Origines et finalités de la démarche

« J'apprends la démocratie » s'inscrit dans l'action « DREAM 2 » et sur le territoire de la Communauté de Communes ACTION Fourmies et environs (situé dans le sud du département du Nord), le projet est mené avec les instituteurs des classes de CM2 de la commune de Wignehies (Ecole du Terne) et de CM1-CM2 de la commune de Féron, et l'inspection académique de l'arrondissement d'Avesnes-Fourmies.

En effet, les élus de la Communauté de Communes d'ACTION Fourmies et environs ont souhaité s'adresser à un public jeune, convaincus qu'ils sont que c'est dès le plus jeune âge que l'on apprend à devenir citoyen et acteur de sa cité.

L'action reposant sur l'usage des TIC, il a semblé que le projet permettrait également aux enfants, qui pour beaucoup, maîtrisent l'outil informatique, d'apprendre qu'avec internet et ses outils associés, on n'est pas seulement consommateur d'information mais que l'on peut aussi être producteur d'une information que l'on soumet aux autres pour débattre.

C'est aussi l'occasion pour les élus de franchir un premier pas vers l'apprentissage des TIC comme outil d'échange avec les citoyens.

• Contenu de l'action

Dans le cadre du projet, les TIC sont associés à des rencontres qui permettent aux enfants d'échanger directement avec les élus, et d'être mis en situation de démocratie directe avec la possibilité d'assister à un Conseil communautaire. L'occasion pour eux de réagir aux réponses que les élus auront faites à leurs questions mais aussi de formuler des propositions, le cas échéant.

Il s'agit également pour les élus de faire connaître le rôle de la Communauté de communes, en étant confronté à la difficulté de rendre compréhensible des rôles et des fonctions qui ne le sont pas forcément, même pour des adultes. Les échanges avec les enfants permettront, entre autre, d'expliquer les liens de la Communauté de communes avec les communes adhérentes. Communes qui sont encore l'interlocuteur privilégié des habitants d'un territoire.

Le site www.japprenslademocratie.net créé dans le cadre du projet a pour but non seulement de présenter les différents travaux réalisés par les enfants sur le thème démocratie et citoyenneté, mais aussi d'être un espace d'apprentissage de la démocratie par un vote en ligne. En effet, les questions ou propositions qui seront adressées aux élus seront soumis aux votes d'enfants d'autres classes.

Les entrées dans les informations peuvent se faire par école ou de manière transversale. On accède ainsi aux questions posées aux élus, des documents de référence, les propositions des enfants et les résultats de leur priorisation par voie de quotation en ligne, un espace de questions - réponses...

• Etapes du projet

Le projet a été conçu et lancé dans le cadre de DREAM2, mais ce site a vocation à dépasser ce cadre et devenir un espace habituel et évolutif dans les relations citoyennes locales. C'est donc un « chantier en cours » qui garde trace des étapes précédentes et capitalise les échanges entre les élus et les enfants :

- Septembre 2005 (début du projet) à janvier 2006 : les enseignants travaillent avec les enfants sur les différentes collectivités existantes et leurs compétences respectives (mairie, communauté de communes, conseil général, conseil régional) et sur les questions qu'ils vont poser directement aux élus lors d'une première rencontre.

- 3 février 2006 rencontre entre les élus de la Communauté de communes et les enfants à l'Ecomusée de l'Avesnois à Fourmies. Chaque enfant pose une question aux élus qui se sont appliqués à y répondre le plus simplement possible. Un exercice de style !
- 6 février 2006 : mise en ligne du site www.japprenslademocratie.net
- Jusqu'au 24 mars : les élèves de deux classes établissent une liste de questions qui vont être soumises au vote par internet non seulement des élèves impliqués dans le projet mais aussi d'autres classes.
- A l'issue de ce vote les 5 ou 10 questions qui auront été perçues comme les plus pertinentes seront posées aux élus.
- Semaine du 27 au 31 mars : les élus prennent connaissance des questions.
- Semaine du 3 au 7 avril : les élus de la Communauté de communes répondent aux enfants via internet.
- Semaine du 10 au 14, les enfants consultent les réponses des élus.

(liste des étapes arrêtée à la mi-mai 2006)

Questions – réponses :

- La question de l'engagement de l'éducation nationale est soulevée. La Communauté de communes répond que celui-ci a été très bon, et en l'occurrence ces relations ne faisaient que prolonger celles mises en place autour des classes pupitres.
- Une autre remarque permet à la Communauté de communes de confirmer son intérêt à entendre les avis des élèves sur leur environnement local. Ceci est d'autant plus vrai qu'à l'évidence, de part la candeur des formulations, les questions ou demandes des élèves sont bien issus d'eux même, sans téléguidage de la part des parents ou des enseignants.
- En termes de perspectives, la Communauté de communes envisage d'élargir la démarche à d'autres écoles. Par ailleurs cette initiative pourrait donner naissance à un Conseil communautaire des jeunes.

• Contact :

Véronique Barré (chef de projet)

<http://www.japprenslademocratie.net>

veronique.barre@avesnois.com

Tél. : 03 27 60 76 01

2.3 Le débat public sur l'éolien dans la CC de l'Atrébatie



Le cadre : un débat public sur l'implantation d'éoliennes

• Contexte

La Communauté de communes a fait étudier la possibilité d'implanter des éoliennes sur le territoire de l'Atrébatie dans le cadre de son projet de développement économique. Le résultat de cet étude est la cartographie des lieux où il est possible d'implanter des éoliennes. Il ne s'agit donc pas de définir les parcelles pour l'implantation définitive des éoliennes. En effet la décision d'implantation doit se faire à l'échelle du pays d'Artois sous l'égide du préfet du Département.

La Communauté de Communes a décidé d'associer les habitants à la réflexion sur ce projet qui concerne le développement du territoire de l'Atrébatie. Cette démarche de débat public s'inscrit dans le cadre du programme européen DREAM II qui a pour objectif le développement de l'usage des outils TIC et de l'internet au service des pratiques démocratiques locales dans la région Nord Pas de Calais. Ainsi, le 15 novembre 2005, Pierre Guillemant, Président de la Communauté de Communes, ouvre sur le site www.debat-atrebatie.org le débat sur l'énergie éolienne avec cette question : «*Au moment où nous vivons une crise de l'énergie, estimez-vous que le territoire de l'Atrébatie puisse apporter sa contribution avec l'énergie éolienne et pensez-vous que celle-ci puisse être à l'origine d'un développement local ?*».

Objectif et enjeu du débat

L'objectif est d'associer les habitants du territoire à la décision des élus en leur permettant d'entendre et de recueillir les réflexions de leurs concitoyens sur le dossier de l'énergie éolienne. Les avis, les questions, les propositions et approches résultant de cette démarche de réflexion commune sont en effet destinés à informer la décision des élus, qui devront in fine confirmer auprès du préfet la candidature de leur territoire à l'implantation d'éoliennes. Il ne s'agit pas d'un débat sur l'implantation locale définitive. L'enjeu de cette démarche est d'associer les habitants de la Communauté de Communes à l'instruction du dossier pour lui donner une dimension communautaire.

Acteurs du débat

- La Communauté de Communes de l'Atrébatie, commanditaire du débat
- Les habitants

C'est à eux que s'adresse le débat public dont l'objectif est de les associer à la réflexion sur ce dossier.

Les différents acteurs et experts techniques sur le dossier des éoliennes.

La place de ces acteurs est un point sensible. Il est important que différents points de vue soient représentés et puissent s'exprimer de manière égale. Il faut en outre veiller à ce que les experts ne monopolisent la parole, l'objectif de la démarche utilisée dans le cadre de ce débat étant prioritairement de donner la parole aux habitants. Parmi eux se trouvent : Ostwind (société en charge de l'étude de faisabilité d'implantation des éoliennes et réalisant des installations d'éoliennes), l'ADEME et enfin les associations de défense de l'environnement et du patrimoine local.

• Méthode et philosophie du débat

La méthode choisie est celle d'une démarche encadrée en plusieurs étapes. Celle-ci privilégie la réflexion commune qui passe par l'information, l'implication des habitants dans la sélection des problématiques à aborder et la réflexion en petits groupes. Cette démarche en plusieurs étapes s'est prolongée sur plusieurs semaines ce qui a permis de mettre en place un travail de moyen terme et de favoriser un climat de réflexion plutôt que de confrontation.

Valoriser l'expertise citoyenne et l'intelligence collective

Le point clé de la méthode proposée par Sopinspace, opérateur de ce débat, est la place centrale de la parole citoyenne dans le processus de débat. C'est la parole des citoyens qui ouvre et structure le débat. En effet, ce sont les citoyens qui décident des questions et enjeux qu'ils souhaitent voir intégrés au débat. Ce sont eux qui mènent les réflexions sur les différentes thématiques pour être à même de proposer des avis et

des questions qui nourriront la réflexion des élus sur la politique à mettre en oeuvre au sujet de l'énergie éolienne. En tant qu'habitants de la Communauté de Communes, ils apportent une connaissance « intime » du territoire qui leur permet de positionner les enjeux dans la réalité locale et d'apporter des questions et des approches éclairantes pour les décideurs locaux.

Garantir l'ouverture des termes du débat

Les citoyens ont la possibilité de proposer et de choisir les questions traitées dans le processus de débat, ce qui favorise une réelle ouverture des termes de débat et l'identification de nouveaux enjeux. Le processus de débat est organisé par un ensemble de règles strictes et claires connues de tous sous la forme d'une charte rendue publique. Ces règles concernent tant la pluralité des experts et des élus qui s'expriment, que leur égalité de temps de parole. Elles visent aussi à garantir que les participants aient, notamment dans les ateliers de réflexion, tous les mêmes chances de s'exprimer. En outre, les propositions d'enjeux et leurs évaluations ainsi que les compte-rendus des ateliers de réflexions sont publiés sur le site internet. Ces documents sont accessibles au public, ce qui garantit une réelle transparence dans la restitution des débats.

Encadrer la parole des experts et des acteurs identifiés du débat

La parole des experts ou des acteurs identifiés du débat que sont par exemple les associations de défense du patrimoine est une source d'information permettant d'alimenter la réflexion des citoyens. Les experts prennent la parole sur les points précis qui ont été sélectionnés par les citoyens. Les experts participant au processus de débat représentent l'ensemble des points de vue contradictoires existant sur le sujet de l'énergie éolienne afin de permettre aux différentes sensibilités de s'exprimer qu'elles défendent les avantages de l'énergie éolienne ou dénoncent les possibles nuisances de cette énergie. Il ne s'agit pas d'organiser un débat d'experts mais bien d'être à l'écoute de la parole des habitants et de leur fournir une information complète.

• **Une démarche en deux étapes**

Étape d'information et de préparation

Cette étape consiste à préparer le débat qui aura lieu dans les ateliers de réflexion. Elle a pour objectif d'impliquer les habitants dans la démarche de débat public dès sa phase préparatoire. Il s'agit d'identifier les enjeux qui sont considérés comme les plus importants par les habitants. Dans un premier temps, une information contradictoire sur les enjeux du débat ainsi que des règles du débat sont mis en ligne. Les habitants peuvent dès lors proposer sur le site internet du débat (ou par courrier) les questions et enjeux qu'ils souhaitent voir abordés par les experts et les ateliers de réflexion lors de la réunion publique. La liste des enjeux est ensuite publiée et les habitants sélectionnent les enjeux qui seront traités lors de la réunion publique. Ceci garantit une réelle ouverture des termes du débat qui sont en cohérence avec les besoins d'information et les préoccupations concrètes des citoyens.

Plus de 90 propositions ont été faites, et c'est plus de 19 enjeux que les habitants de l'Atrébatie ont évalué en indiquant pour chacun d'entre eux ce qui leur paraissent les plus importants. Les thématiques abordées par ces enjeux vont de de l'impact des éoliennes sur le paysage à l'efficacité de l'énergie éolienne soumise aux aléas du vent en passant par les enjeux économiques que représentent l'implantation d'éoliennes pour le développement local.

Étape de réflexion

L'objectif de la deuxième phase est que les citoyens puissent débattre et réfléchir aux questions sélectionnées dans des ateliers de réflexion d'une dizaine de personnes comportant un animateur et un rapporteur. Dans un premier temps, les experts Monsieur Guillemant (Communauté de Communes de l'Atrébatie), Monsieur Pignon (ADEME), Monsieur Fleuet (Ostwind) et Monsieur Desnoulé (représentant la défense du patrimoine de l'Atrébatie) se sont exprimés sur chacun des 5 enjeux choisis par les habitants de l'Atrébatie. A la suite de cette prise de parole, les 10 ateliers ont commencé leur travail de réflexion. Puis une restitution synthétique faite à l'aide des 10 rapporteurs des tables clôt la réunion par un dernier échange. Cette formule proposant à chacun de se retrouver dans un petit groupe d'individus facilite la prise de parole de tous et permet d'éviter que quelques fortes personnalités dominent le débat.

• **Les suites**

L'ensemble des comptes rendus des ateliers des deux séances a été mis en ligne sur le site et Monsieur Guillemant, Président de la Communauté de Communes s'est engagé à faire le bilan de ces débats, à donner sa conclusion et ses réponses aux questions qui y auront été soulevées.

Synthèse et bilan

• Synthèse des ateliers de réflexion

Le texte complet des 10 comptes-rendus des ateliers est publié en ligne sur le site www.debat-atrebatie.org.

Qu'il s'agissent des interventions des experts ou des débats dans les ateliers de réflexion, les 5 enjeux suivant ont été traité dans l'ordre d'importance qui leur avait donné par les habitants. La plupart des réflexions sont des questions et montrent à quel point le sujet de l'énergie éolienne est un dossier qui nécessite une plus grande information auprès des habitants.

Maintenance, démantèlement et pérennité de l'installation

Le fait que cet enjeu ait été sélectionné comme le plus important peut être surprenant. Il indique néanmoins que les habitants de l'Atrébatie se soucient de la maintenance des éoliennes et surtout du devenir de celles-ci une fois qu'elles sont hors d'usage. Il est donc logique que la question de la caution soit la plus fréquemment abordée. En effet, lors de son intervention, Monsieur Fleuet a indiqué qu'une caution de 15 000 euros doit être déposée par la société en charge d'installer les éoliennes pour financer le démantèlement de l'éolienne. Le montant indiqué paraît peu important et la question du coût réel du démantèlement a été évoquée à de nombreuses reprises. Concernant, le démantèlement la question du recyclage éventuel des matériaux a aussi été formulée. Une information claire sur ce point est nécessaire.

La rédaction et le contrôle du cahier des charges, auquel devra se conformer l'entreprise en charge de construire et maintenir les éoliennes, est une autre thématique abordée par les habitants de l'Atrébatie. Un des ateliers a même suggéré que soit mis en place un comité de surveillance chargé de veiller à ce que ce cahier des charges soit bien respecté.

Implantation des éoliennes

Une carte montrant les zones d'installation potentielles des éoliennes sur le territoire de l'Atrébatie a été présentée lors de l'intervention des experts. La première demande des ateliers de réflexion a été que cette carte soit mise à disposition du public avec une explication pédagogique des différents critères utilisés pour délimiter ces zones. La majorité des interrogations et des demandes de clarification porte sur ces critères de choix d'implantation : quels sont-ils exactement ? qui les décident ? sur la base de quelle information ? Le point des nuisances sonores et visuelles a fait l'objet de vives discussions dans de nombreux ateliers. En effet, comment mesurer ce qui est souvent de l'ordre du subjectif notamment dans le cas des dommages causés au paysage ? En outre comment concilier la défense de certains paysages avec celle de l'intérêt collectif que peut, et ce point a lui aussi ses contradicteurs, représenter le gain en terme économique voire environnemental de l'implantation d'éoliennes. Enfin, la question du choix des terrains a aussi souvent soulevée celle de leur propriété, de nombreux habitants se demandant pourquoi les communes n'achètent pas les terrains sur lesquels seront construites les éoliennes.

Coût et rentabilité de l'éolien

Sur cet enjeu, il ressort des ateliers de réflexion que les habitants de l'Atrébatie souhaitent une information claire sur le coût de construction d'une éolienne, mais aussi de sa maintenance (y compris les charges financières engendrées par le démantèlement). Beaucoup se sont aussi interrogés sur le possible impact que pouvaient avoir l'implantation d'éoliennes sur leur facture d'électricité. Sachant que l'énergie éolienne est une énergie subventionnée et donc financée par le contribuable, la question de savoir si elle est rentable du point de vue environnemental a aussi été soulevée. Un autre point qui a été abordé est celui des conséquences éventuelles d'une privatisation d'EDF sur ce dispositif. Enfin, un des ateliers a clairement souligné l'importance de la solidarité entre les communes de l'Atrébatie et de la nécessité (dans le cas où des éoliennes seraient effectivement implantées) de répartir équitablement les gains entre les communes qui auront des éoliennes et les autres.

Les autres sources d'énergies

Une demande de tableau comparatif du prix du KW produit par les différentes sources d'énergies a été faite à plusieurs reprises. Cependant les ateliers mettent parallèlement en avant une difficulté. Certaines énergies sont « propres » (solaire, éolienne), d'autres produisent des déchets (thermique, nucléaire), d'autres encore produisent une énergie non stockable et non constante (éolienne, marémotrice). Les diverses sources d'énergie possèdent des caractéristiques différentes qui les rendent difficilement comparables. C'est sans doute la raison pour laquelle de nombreux habitants plébiscitent une mixité des sources énergétiques et se posent la question de savoir si en parallèle de l'éolienne d'autres sources d'énergies alternatives, notamment le solaire et les biocarburants ne pourraient pas être étudiées dans le cadre de la politique d'aménagement local.

Répartition et affectation des gains

Sur ce point les débats des ateliers se sont concentrés autour de deux questions. La première plus individuelle concerne le gain immédiat pour le propriétaire ou l'habitant sur la commune de laquelle les éoliennes seraient construites. La question est de savoir si des indemnités ou des compensations du type baisse de la taxe d'habitation par exemple sont prévues. La seconde pose le problème sous un angle plus communautaire et aborde le principe de solidarité entre les différentes communes tout en soulignant le problème d'un traitement différencié pour les habitants qui subiraient des nuisances. Dans l'ensemble, la question du réinvestissement des éventuels gains et revenus de la taxe professionnelle induite par la construction d'éoliennes a débouché sur quelques propositions, dont beaucoup vont dans le sens d'un développement de projets environnementaux, comme l'installation de panneaux solaires pour le chauffage des établissements publics. Cependant, tous ont souligné que cette question de l'affectation des gains devraient faire l'objet d'une concertation informée de l'ensemble des habitants du territoire de l'Atrébatie.

• **Mobilisation et participation : Bilan**

L'ensemble du processus de débat public a largement mobilisé la population de l'Atrébatie.

Concernant la phase préparatoire du débat, le site a joué un grand rôle dans la mobilisation et la participation des habitants. En effet, le site www.debat-atrebatie.org ouvert pendant le mois et demi qu'à duré le processus a reçu plus de 40 visites individuelles en moyenne par jour. 130 personnes se sont inscrites sur le site. En outre, 40 personnes ont proposé 90 enjeux et plus d'une soixantaine de personnes les ont évalué. Il faut ajouter à cela la publication et la distribution de la « Lettre du territoire » à l'ensemble des 5 000 foyers de l'Atrébatie qui a aussi largement contribué à informer la population sur le débat.

Enfin avec plus d'une centaine de participants, les ateliers de réflexion de la réunion publique ont été aussi un vrai succès en terme de mobilisation à l'échelle du territoire comme l'illustre la revue de presse. Outre la qualité des échanges et du climat de réflexion commune, la diversité des personnes venues débattre tant en terme d'âge, de catégorie socioprofessionnelle que de répartition hommes-femmes est un autre indicateur du succès de la démarche.

Questions – réponses :

La première question permet au territoire de rappeler que le temps est ici un facteur important : le projet au total s'est étalé sur 12 mois. Il a été consommateur de beaucoup de temps – homme. Et il faut en ligne laisser aussi du temps pour que les citoyens s'approprient les documents avant de les laisser réagir.

Le sujet de la communication autour de l'action TIC a aussi été souligné comme étant crucial.

La combinaison des outils papier et TIC semble fondamentale dans ce cas aussi.

Une remarque a aussi été faite en terme de mise en place d'outils : selon le chef de projet, même quand on croit faire déjà simple en terme d'usage, il faut en fait faire encore plus simple, le moindre clic double peut bloquer l'expression des citoyens qui n'insistent pas pour trouver le bon chemin sur le site, dans la procédure en ligne.

La représentativité des citoyens internautes a été soulevée et il semble que, au regard de la similitude des discussions ou avis émis en ou hors ligne, cette représentativité était équivalente.

La collectivité a aussi souligné que le grand avantage a été que grâce à une préparation en ligne, la réunion de débat public a été riche, sereine et constructive, bien loin des classiques recueils de revendications individuelles trop souvent rencontrés dans des situations semblables.

Dans la suite des discussions le Président a évoqué que cela donnait aux élus un rôle plus relatif à la création et à l'animation d'un débat public de qualité permettant la participation utile des habitants, que relatif à un rôle de gendarme du débat ou de celui du décideur qui décide seul sans pouvoir légitimer ses choix au regard des avis des citoyens.

Contact :

Hervé Deleersnyder, chef de projet

<http://www.cc-atrebatie.fr>

comdecom.atrebatie@wanadoo.fr

tél. : 03.21.59.34.59

3. Eclairages d'experts

3.1 Loïc Blondiaux (Sc. Pô Lille et Paris)

L'intervention de L. Blondiaux visait à reposer le cadre de ce sujet : la démocratie vers plus de participation des citoyens.

S'appuyant sur sa contribution écrite (un article de 2004 « L'idée de démocratie participation ; enjeux, impensés et questions récurrentes ») L. Blondiaux a insisté sur le paradoxe de l'enthousiasme qui naît de l'idée de participation citoyenne et d'un autre côté la réalité qui reste très loin des idées.

Une autre tension évoquée est celle des postures réciproques des élus et des citoyens : des élus dans des habitudes de décisions prises seuls et qui ne donnent que peu de place possible à l'expression de l'expertise citoyenne qu'ils n'aident pas à faire naître et de l'autre des citoyens revendicatifs, volontaires pour s'investir dans la vie publique, mais peu enclins à fournir les efforts nécessaires et se plaçant souvent dans une position confortable de non implication propice à la critique de ce que font les personnes en charges des décisions. Des deux côtés la suspicion domine.

Autre facteur de tension la confusion parfois faite entre eAdministration et eDémocratie : ce sont des services en ligne dans les deux cas, mais les finalités sont individuelles d'une part et collectives d'une autre.

Au final il faut bien en convenir l'idée de participation des citoyens est encore un concept et les méthodes, en particulier en ligne, restent à inventer en intégrant la réalité des habitudes en place et des volontés avérées de rapprochement des citoyens et de leurs représentants.

On recommande ici vivement la lecture de L. Blondiaux qui apporte des éléments d'analyse sans concession, fondés sur l'observation des faits et aident à structurer notre regard et nos actions à l'aune de la différence entre les volontés exprimées et les actions en place.

3.2 Hubert Guillaud (rédacteur en chef Internet Actu)

L'intervention de H. Guillaud visait à apporter un autre angle de vue, celui relatif à ce qui se passe, grâce à ces nouveaux outils légers, simples d'emploi, gratuits, en dehors des lieux institutionnalisés de démocratie locale.

Avec par exemple les blogs, c'est toute une nouvelle vague d'expression sur la vie publique qui naît. Cette expression est dans une logique transversale de réseaux, de partage. C'est ce que de nombreuses personnes nomment le web 2.0, caractérisé par la rupture avec une société de l'information dominée par des émetteurs de contenus généralement préalablement bien ancrés et institutionnalisés, déversant des flux d'informations descendantes. Ce qui se profile maintenant c'est une multitude d'acteurs émettant autant qu'allant chercher l'information, croisant et recroisant les fils d'information, comparant et recoupant les sources, élaborant ainsi une dynamique transversale portée principalement par des personnes ou des structures peu institutionnalisées, mais voyant en les TIC un outil à leur porter pour s'exprimer ou s'informer plus librement.

Déjà les blogs d'adolescents sont très riches d'information à caractère très local, reflétant la vie locale, publique ou non.

Mais c'est surtout l'éclosion d'une grande quantité d'espaces d'expression portée par des personnes souvent absentes des médias classiques : élus de second plan, élus d'opposition, militants... qui fait nouveauté dans le domaine de la démocratie locale.

Plus intéressant encore c'est que ces nombreux échanges et sources d'information contribuent désormais à créer des bribes, des bases, de débat en ligne, alors que souvent les collectivités sont absentes de ces échanges là. On voit ainsi la place publique glisser plus loin de l'espace d'expression de la collectivité, comme si les discussions du café du commerce étaient numérisées, démultipliées, alors que la salle des débats municipaux restait fermée à ces nouveaux échanges. Il est donc légitime de craindre que le débat non pas échappe aux élus, mais se fasse sans eux, avec comme incidence aussi le fait que ces débats soient décorrélés des circuits de la décision finale qui elle reste entre les mains des élus.

4. Nouvelles perspectives régionales

4.1 Enseignements

La Région reprend d'abord quelques éléments d'enseignement qu'elle tire de cette action exploratoire, des contenus des séminaires, du site et des actions pilotes.

Enseignements généraux :

Le premier est lié au simple constat de ce qui a été présenté au cours de ce séminaire comme au cours des autres et via le site du projet : au regard du nombre d'initiatives qui se développe il est maintenant évident que cet usage des TIC entre dans une phase d'émergence explicite.

Outre que cet usage est désormais de plus en plus répandu, que les réalisations sont de moins en moins simplistes, ce sont surtout les effets patents sur la citoyenneté et la participation.

Ce développement d'initiative traduit aussi un appétit croissant des collectivités pour employer ces outils de la modernité au service de leurs actions citoyennes. Cependant, le peu de recul, les méthodes employées encore novatrices, les réticences à employer les TIC, comme à donner plus de place aux citoyens dans les décisions publiques font que cet appétit reste prudent.

L'enjeu reste lui plus que jamais important et le rapprochement entre les citoyens et leurs représentants, autour de la construction de la décision publique, semble une voie qui mérite des efforts. De plus ce développement de l'usage des TIC au service de la participation reste rare et inégalement réparti. L'accompagnement par la Région de la naissance d'une dynamique valorisant et stimulant l'émergence de cet usage apparaît utile.

Enseignements de méthode :

Par ailleurs, l'analyse des initiatives locales réussies ou moins réussies, nous livre une série d'éléments d'expérience qui constituent un début de méthodologie plus assurée :

- Bien sur, et encore plus que pour la eAdministration, considérant la portée politique ici présente, le portage de ce type de projet doit être fort, au plus haut niveau et doit être large associant tous les acteurs concernés par la décision publique,
- Malgré que cela puisse paraître une évidence, mais la pratique montre que cela n'est peut être pas si évident, l'engagement dans ce type de démarche ne tient que si les décideurs publics sont prêts à assumer l'élargissement du cercle d'influence sur la décision publique,
- Une fois cela posée, il est crucial que l'objet de la discussion, des échanges entre les habitants et les élus soit au croisement des horizons mobilisateurs des deux parties prenantes ; un sujet anecdotique ou trop abstrait ne créera pas d'intérêt chez les habitants,
- Le succès de la mobilisation des TIC tient aussi beaucoup au fait qu'avant cette mobilisation, il existe un projet démocratique, et que les TIC ne sont pas en eux même le prétexte d'échanges avec les habitants, juste pour des raisons de modernité,
- Il convient aussi de ne pas décréter les changements des habitudes et pratiques en place concernant les relations élus – citoyens, au risque de brusquer plus les choses que de ne permettre, ce qui est la finalité, leur évolution,
- La combinaison d'outils numériques ou pas, leur mise en synergie semble aussi un facteur clef de succès ; c'est par voie de papier que les actions en lignes sont le mieux promues au départ, par exemple,
- Les solutions techniques logicielles existent, bien plus qu'il n'en faut ; à ce jour des outils très simples suffisent, mais leur combinaison, leur mise en place coordonnée avec les autres outils sont en fait le réel enjeu. Les enjeux sont par ailleurs bien plus politique que financiers, même si ce dernier aspect peut, dans certains cas, être un facteur limitant,
- L'arrivée des TIC dans ce champs induit des changements tant organisationnels (les circuits d'information changent) que concernant les rôles des élus ; ces changements doivent donc être anticipés pour éviter les blocages une fois les actions lancées,

- Bien sur la place des TIC et de leurs effets doivent être envisagés de manière réaliste : à eux seuls ils ne peuvent profondément et immédiatement changer le fonctionnement de la démocratie, tout comme les outils TIC n'ont pas vocation à transformer la démocratie en quelque chose de virtuel.

Enseignement quant à l'intervention régionale :

Il faut savoir, au moment des bilans, faire son mea culpa, ou a minima reconnaître l'imperfection de son action. Et DREAM2 a en partie échoué à atteindre son public cible. La preuve en est que très peu, pour ainsi dire aucun des participants à ces séminaires n'étaient de la communauté des acteurs de la concertation, mais uniquement des acteurs des TIC. Les bénéficiaires directs n'ont pas été atteints (le portage par le service Nouvelles Technologies, la faible structuration régionale des acteurs de la concertation peuvent expliquer en partie cela) et seuls ceux déjà convaincu de la portée des usages des TIC ont creusé ce sujet, hors de leur champs classique d'intervention. Dans le futur, cette recherche d'atteinte de la cible manquée devra devenir un axe fort du plan d'action ; le recours à des relais pourrait se révéler utile, voire indispensable.

On pourra aussi noter que l'accompagnement des collectivités mis en place dans le cadre de DREAM2 a montré ses limites, en partie en raison du fait qu'il couvrait de manière unique la phase d'émergence de l'idée du projet et la phase de définition opérationnelle et de mise en œuvre du projet.

Il semble cependant que dans les deux phases, et au regard des complexités des deux sujets manipulés (intégration des TIC et ouverture démocratique), un accompagnement professionnel s'impose. Le transfert de compétence vers les agents des collectivités ne fait que s'initier.

Un enjeu paraît aussi être le faible nombre de projets réussis au regard du nombre d'idées pouvant être envisagées.

4.2 Perspective, un axe d'intervention de la stratégie régionale

Une décision régionale

La stratégie régionale sur les TIC mise en place en 2006, contient désormais un axe relatif au sujet de ce jour. Si le principe en est acté, ses modalités opérationnelles, présentées ce jour, ne sont encore que des propositions devant être confirmées au cours de l'été.

D'ores et déjà il semble établi que la cible de cette nouvelle action restera prioritairement les collectivités locales dans un sens très large (Pays, Agglomérations, EPCI, communes). Cependant cette cible sera élargie en direction d'autres acteurs relais de la démocratie locale.

La volonté politique sous jacente à ce nouvel axe d'action est aussi explicitement dédiée au développement de la participation citoyenne, au-delà de simple visée de transparence dans l'action publique.

L'accompagnement régional, tirant partie des enseignements de DREAM2 doit aussi être différencié, le dispositif doit être en plusieurs modalités d'intervention adaptées aux niveaux possible de diffusion des idées relatives au sujet de ce jour au sein des collectivités (averties, en veille, éloignées...).

Il faut aussi prendre en compte le fait que les vrais changements ne se décrètent pas ; il s'agit donc plus ici d'accompagner l'émergence d'une dynamique valorisant cet usage que de vouloir à tout prix viser la généralisation de cet usage. Nous ne sommes qu'à la première marche d'un chemin de 30, 40 ou 60 ans.

Un plan d'action

L'objectif de ce plan est donc de créer les conditions et d'accompagner la naissance d'une dynamique régionale d'émergence de cet usage des TIC fondé sur le développement d'actions exemplaire et leur valorisation en permettant au plus grand nombre de collectivités de pouvoir s'engager dans cette voie :

- La première action est relative à l'animation : poursuite des séminaires, des actions en ligne pour faire connaître cet usage et faciliter la mutualisation de retours d'expérience, mais aussi il convient d'associer des acteurs relais en direction des publics cibles, les acteurs de la concertation, bénéficiaires directs potentiels de l'emploi des TIC.
- La seconde action vise à aide le plus possible de collectivités locales à passer d'une envie, d'une idée, fondée sur un diagnostic, à un projet structuré à la probabilité de succès optimiser a priori. Pour cela la Région interviendra en maîtrise d'ouvrage régionale : elle contractera avec un prestataire qui pourra être mis à disposition des collectivités locales (à hauteur de 5 jours homme) sur base d'une candidature (description du pré-projet ; diagnostic le fondant) sans contre partie demandée à la collectivité à l'exception d'une délibération officialisant la candidature.

- La troisième modalité d'intervention visera à soutenir financièrement (subvention plafonnée à 20 k euros en montant et 60% du coût total et sur base d'un appel à projet) des projets exemplaires. Exemple est ici à comprendre comme ayant un caractère innovant (au regard des pratiques habituelles en région Nord – pas de Calais) et pouvant être aisément dupliqué dans la plupart des collectivités.
- La dernière action vise d'autres acteurs de la démocratie locale, les associations citoyennes, les instances locales de concertation... L'objectif est de mobiliser des Cyber-centres (dans le cadre d'un pack Service : contrat permettant au cyber-centre de bénéficier d'une aide régionale et échange de l'engagement à rendre un nouveau type de service) pour permettre à ces acteurs de venir découvrir ce que peuvent leur apporter les TIC au service de leurs activités habituelles, et ensuite prendre en main ces outils. Pour cela des contenus pédagogiques seront développés et un transfert de compétence sera fait entre le prestataire ayant développé ces contenus et les animateurs des cyber-centres volontaires.

Les modalités opérationnelles de ce plan d'action devant encore être votées, et les marchés n'étant donc pas encore signés, rendez-vous est donné aux collectivités, en particulier celles actives en matière de citoyenneté et de concertation, et aux Cyber-centres intéressés en novembre pour la présentation détaillée de ce plan d'action et des dossiers de candidature.

Annexe 1 : rappel du programme de la demi-journée

09h00	Accueil	
09h30	Mot de bienvenue et d'ouverture	C. Di Pompéo – Conseiller régional délégué aux Nouvelles Technologies
09h40	Rappels et bilans du projet DREAM2	A. Desrousseaux
10h00	Présentations d'initiatives locales en Nord – Pas de Calais : Oignies : budget en ligne Action Fourmies : le dialogue élus – élèves Atrébatie : la concertation sur l'éolien Questions – réponses avec la salle	Leurs promoteurs dans les territoires : A. Flanquart (ch. mission) JL. Perat (Vice-Président) P. Guillemant (Président)
11h00	Table ronde : Analyses croisées sur les enjeux en 2006 : Le point de vue de deux experts sur ces initiatives replacées dans un contexte plus large d'analyse et de prospective	Les experts : H. Guillaud (rédacteur en chef d'Internet Actu) L. Blondiaux (Prof. Sciences Politiques Paris et Lille)
11h30	Discussions sur les perspectives : Quels rôles pour quels acteurs ? Quels espoirs et à quelles échéances ? Quels écueils à anticiper ?.... Questions – réponses avec la salle	Les territoires et les experts
12h00	<i>Analyses et enseignements du projet DREAM2; et grandes lignes de la nouvelle action régionale</i>	A. Desrousseaux et G. Bisiaux
12h30	Mot de conclusion	

et Déjeuner, pour prolonger les discussions en bilatéral